

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE-TREIZIÈME
SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 15 février 2005, à 10 h 15

Président: M. Chris SANDERS (Pays-Bas)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 973^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai sur ma liste des orateurs pour la séance plénière d'aujourd'hui l'Ambassadeur de la Norvège, M. Wegger Strømmen, l'Ambassadeur de la Chine, M. Hu Xiaodi, et l'Ambassadeur de l'Italie, M. Carlo Trezza.

Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Norvège, l'Ambassadeur Wegger Strømmen.

M. STRØMMEN (Norvège) (traduit de l'anglais): Je vous félicite, Monsieur le Président, pour le dévouement et la compétence avec lesquels vous exercez vos fonctions. La Norvège apprécie vivement la vigueur avec laquelle vous abordez la tâche importante que la Conférence doit mener à bien: sortir de l'impasse qui l'empêche depuis de nombreuses années de s'acquitter de son mandat.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt la déclaration faite le 1^{er} février par l'Afrique du Sud selon laquelle il pourrait s'avérer nécessaire d'envisager une nouvelle façon de procéder si, cette année encore, la Conférence ne parvient pas à engager des négociations.

La question n'est pas nouvelle et ce n'est pas non plus la première fois que nous nous y intéressons. Elle a été examinée lors d'un atelier sur la revitalisation du mécanisme visant à assurer le désarmement, organisé à Oslo en décembre 2003. Les conclusions que nous avons dégagées de cet atelier ont été communiquées à la Conférence du désarmement en janvier 2004. Nous y faisons référence à la possibilité de ne tenir des séances plénières que si le besoin s'en faisait réellement sentir. Nous y évoquons aussi, comme cause de la situation actuelle, le manque de volonté politique de faire en sorte que la Conférence fonctionne comme elle est censée le faire.

S'il n'y a pas d'espoir que cet organe se mette au travail, il faudrait en tirer les conclusions qui s'imposent. La possibilité que je viens de mentionner mérite d'être sérieusement prise en considération. Aucune décision n'est requise et rien, sur le plan pratique, n'empêcherait de tenir des séances dès qu'il y aurait une raison de le faire.

Monsieur le Président, les efforts que vous faites pour tenir des consultations sur un programme de travail sont les bienvenus. La Norvège vous a fait part de ses positions et les a présentées lors de débats informels tenus dans cette instance. Cependant, nous partageons pleinement les vues exprimées récemment par mon distingué collègue de la Nouvelle-Zélande sur le fait qu'il est important que la Conférence tienne des séances publiques ouvertes à tous. Par souci de transparence, je vais brièvement passer en revue les positions de la Norvège.

La Norvège pense qu'il devrait être possible pour la Conférence de créer trois ou quatre organes subsidiaires et de définir leur mandat. La priorité absolue pour la Norvège reste d'engager des négociations afin de parvenir à un traité vérifiable pour arrêter la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. Une modification du mandat Shannon n'est pas immédiatement souhaitable et ne semble d'ailleurs pas appuyée par les délégations. La Norvège espère cependant que plusieurs options pourront être examinées par toutes les délégations intéressées.

(M. Strømme, Norvège)

La Norvège ne pense pas que la Conférence est l'instance qui convient pour examiner la question des mines terrestres parce que nombre des pays touchés par les mines n'y sont pas représentés. En outre, elle ne souhaite pas établir de distinctions entre les divers types de mines antipersonnel pour ne pas risquer d'affaiblir la norme énoncée dans la Convention sur l'interdiction des mines.

Il serait logique de définir des mandats de discussion sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur le désarmement nucléaire. Il serait regrettable que la question des garanties négatives de sécurité empêche de parvenir à un accord sur le programme de travail de la Conférence.

Il devrait être possible de commencer des travaux préparatoires sur les questions de fond au niveau technique. Ce serait une suite logique des débats informels sur les questions de fond qui ont eu lieu l'année dernière.

La Norvège appuie et encourage les consultations du Président sur le programme de travail, mais elle est consciente que les résultats auxquels peuvent aboutir les efforts faits ici sont limités. Permettez-moi de rappeler ce qui a été dit plusieurs fois par ma délégation ainsi que par d'autres: on ne pourra sortir de la situation actuelle que si les gouvernements le veulent.

Les pressions exercées pour que la Conférence du désarmement agisse s'intensifient. La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération doit se tenir bientôt et pourra être fructueuse si la Conférence du désarmement commence ses travaux sur les questions de fond importantes pour le régime de non-prolifération, notamment celle d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

En plus d'un ensemble de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de messages clairs émanant des gouvernements et de la société civile, il faut mentionner l'établissement récent, par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, constitué par le Secrétaire général de l'ONU, d'un rapport mettant fortement l'accent sur les questions de désarmement. La Norvège a noté avec satisfaction un certain nombre de recommandations claires formulées par le Groupe pour relancer le désarmement nucléaire et empêcher une nouvelle prolifération des armes de destruction massive. Le Groupe a notamment recommandé que la Conférence du désarmement engage sans délai des négociations sur un traité vérifiable d'arrêt de la production de matières fissiles.

Au début de la session de cette année, le Secrétaire général de l'ONU a appelé les membres de la Conférence à examiner sérieusement les recommandations du Groupe. Permettez-moi de conclure ma première déclaration à la Conférence en rappelant son message.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous, Monsieur le Président, et avec tous nos collègues, pour résoudre les problèmes dus à la situation actuelle mondiale en matière de sécurité. Je vous adresse tous mes vœux de succès pour le reste de votre mandat et je tiens à vous assurer du plein appui de ma délégation.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué représentant de la Norvège pour sa déclaration et ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne la parole au distingué représentant de la Chine, l'Ambassadeur Hu Xiaodi.

M. HU (Chine) (traduit du chinois): L'année du coq vient tout juste de commencer. À cette occasion, je tiens à vous souhaiter tout le succès possible dans vos efforts inlassables visant à faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement et je souhaite à vous tous ici une bonne santé et un plein succès dans toutes vos entreprises.

En fait, je ne ferai pas aujourd'hui une déclaration générale, mais une annonce sur la tenue d'un séminaire. Grâce aux progrès de la science de la technologie, de plus en plus de pays ont pu tirer parti des utilisations et de l'exploitation pacifiques de l'espace au profit de leur population. Cependant, dans le même temps, les travaux de recherche-développement concernant les armes spatiales ont aussi été intensifiés, des théories de guerre dans l'espace sont apparues et la menace d'une implantation d'armes dans l'espace s'est aggravée. Vu les insuffisances évidentes du régime juridique international régissant actuellement l'espace, il est extrêmement nécessaire et urgent pour la communauté internationale d'empêcher l'implantation d'armes dans l'espace et une nouvelle course aux armements dans ce milieu.

Afin de rapprocher les vues de la communauté internationale sur les questions de prévention d'une course aux armements dans l'espace et de sécurité dans l'espace, la Chine, la Fédération de Russie, l'UNIDIR et le Centre Simons du Canada organiseront conjointement, les 21 et 22 mars au Palais des Nations, un séminaire international sur la préservation de la sécurité dans l'espace et la prévention d'une course aux armements dans ce milieu. Des chercheurs de réputation internationale, des hautes personnalités de gouvernements et des représentants du monde de l'industrie y sont invités pour un échange de vues sur une vaste gamme de thèmes tels que les utilisations pacifiques de l'espace, le caractère nécessaire et urgent d'une prévention d'une course aux armements dans l'espace, la protection des objets spatiaux, les principaux éléments d'un futur instrument juridique sur l'espace et le suivi et la mise en œuvre des instruments internationaux.

Au nom des organisateurs, je souhaite inviter tous les membres de la Conférence du désarmement et les observateurs à assister au séminaire et à participer activement au débat. Des lettres d'invitation leur seront adressées. Nous espérons que, grâce à l'aide des experts de l'UNIDIR, chacun pourra tirer parti du séminaire.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué représentant de la Chine pour sa déclaration. Je lui souhaite aussi une très bonne année et le remercie d'avoir organisé ce séminaire et de nous y avoir invité. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Carlo Trezza.

M. TREZZA (Italie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole en séance officielle de la Conférence du désarmement sous la présidence de votre pays. Permettez-moi de vous féliciter pour les efforts que vous avez faits pendant la période intersessions et dans l'exercice de votre mandat, qui arrive à son terme, pour tenter de résoudre les problèmes de la Conférence.

(M. Trezza, Italie)

Le nombre de consultations que vous avez tenues avec les délégations est impressionnant et le questionnaire inédit que vous avez fait distribuer a été des plus utiles. Votre document interne constitue une synthèse très instructive des réponses que vous avez reçues des délégations. L'alinéa *d* du paragraphe 5 du document CD/1036 est selon nous un instrument intéressant pour résoudre les problèmes de la Conférence.

Pour tenter de donner une nouvelle impulsion à la Conférence, vous avez, de concert avec le Secrétaire général de la Conférence, adressé une lettre aux Ministres des affaires étrangères de tous les pays membres pour les inviter à faire une déclaration devant cette instance, peut-être lors d'un débat de haut niveau. Nous nous félicitons de cette initiative parce que nous pensons qu'elle serait utile pour relever le niveau de nos débats. Permettez-moi de rappeler que dans le rapport de l'année dernière, la Conférence a accueilli avec satisfaction ces interventions «en tant qu'expression de soutien à ses efforts et à son rôle d'instance multilatérale unique pour les négociations sur le désarmement». Dans le dernier message qu'il a adressé à la Conférence, le Secrétaire général de l'ONU a jugé encourageant le solide appui politique que les Ministres des affaires étrangères ont donné à cette instance l'année dernière.

L'Italie se félicite de ce qu'un accord ait été conclu sur l'ordre du jour et de ce que la Conférence puisse maintenant, sur cette base, mener à bien les tâches qui lui ont été confiées. Elle se félicite aussi de ce qu'il y ait accord sur le fait que toute question peut être traitée dans le cadre de l'ordre du jour s'il y a consensus à cet effet. Nous pensons que l'élargissement des débats sur les questions inédites est un exercice sain et novateur. La Conférence devrait être en phase avec les questions qui sont pertinentes dans le cadre international actuel en matière de sécurité. À cet égard, je souhaite faire référence à l'annonce faite récemment par la République populaire démocratique de Corée qu'elle possède des armes nucléaires. Permettez-moi de rappeler la déclaration faite à cet égard par la présidence de l'Union européenne, qui a notamment fait part de sa vive préoccupation après la déclaration de cet État et noté avec regret la suspension de sa participation aux négociations multilatérales sur son programme nucléaire.

Dans l'intervalle, nous devrions concentrer notre attention sur plusieurs questions traditionnelles. Il faut éviter d'adopter une approche dogmatique et nous pensons que les questions à négocier ou à examiner devraient être choisies en fonction de leur intérêt propre. Les États membres disent depuis des années ce que sont leurs principales priorités et leurs principales préoccupations en matière de sécurité et le moment est venu de rechercher un compromis sur ces sujets. Ceci ne signifie pas nécessairement que nous devons travailler sur tous ces sujets en même temps.

La priorité pour nous a été ces dernières années et reste aujourd'hui la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous soulignons à ce stade le caractère urgent de cette négociation, qui devrait être une priorité logique pour tout pays véritablement attaché au désarmement nucléaire et au contrôle des armements. Un tel traité entraînerait l'arrêt de la production des matières fissiles nucléaires les plus dangereuses: celles qui sont destinées à produire des explosions nucléaires. Les États non dotés d'armes nucléaires devraient bien évidemment être les plus farouches partisans d'un tel accord, qui n'entraînerait pas de charge supplémentaire pour eux. Les principales limitations ou restrictions concerneraient les pays

(M. Trezza, Italie)

qui possèdent de telles armes ou qui pourraient à l'avenir s'efforcer d'acquérir des capacités militaires nucléaires. Cependant, eux aussi bénéficieraient d'un accord qui empêcherait une dangereuse et coûteuse course à la production de matières fissiles et introduirait une mesure utile de renforcement de la confiance et la transparence dans le domaine nucléaire. Ce traité serait un instrument de limitation des armes nucléaires et renforcerait la non-prolifération. Ceci est important, surtout dans la perspective de la Conférence d'examen du TNP. Ce traité s'inscrit pleinement dans le champ de l'article VI du TNP parce qu'il est manifestement lié à la cessation de la course aux armements nucléaires.

Nous respectons l'avis de ceux qui ont défini d'autres priorités. Nos positions sur la prévention de la course aux armements dans l'espace, le désarmement nucléaire et les garanties négatives de sécurité ont déjà été exprimées.

Permettez-moi d'ajouter que l'Italie n'est pas opposée en principe à l'examen de la question du désarmement classique dans le cadre de la Conférence du désarmement, y compris l'adoption de limitations plus générales sur les mines terrestres, à condition que celles-ci soient conformes à la Convention d'Ottawa. Deux déclarations de fond ont été faites récemment sur la question à la Conférence. Le Kenya a présenté les résultats du Sommet de Nairobi. La Russie a annoncé qu'elle avait adhéré au Protocole II annexé à la Convention sur certaines armes classiques et nous a aussi informé d'initiatives et positions encourageantes concernant les mines terrestres qui sont, selon nous conformes à la Convention d'Ottawa. Nous nous félicitons de ces déclarations.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué représentant de l'Italie pour sa déclaration et ses mots aimables adressés à la présidence. Un quatrième orateur s'est inscrit sur la liste, le distingué représentant du Pakistan, l'Ambassadeur Shaukat Umer.

M. UMER (Pakistan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme c'est aussi la première fois que je prends la parole lors d'une séance officielle cette année, je tiens aussi à vous rendre hommage pour la compétence avec laquelle vous dirigez la Conférence. J'admire les nouvelles perspectives que vous avez tenté de donner à la Conférence. Nous appartenons à la vieille école. Nous n'aimons pas prendre des risques. Cependant, il faut reconnaître que vous étiez prêts à lancer des initiatives, à prendre des risques, tout en continuant à faire preuve de jugement et de sagesse et en tentant de préserver l'atout exceptionnel de cette instance, son fonctionnement sur la base du consensus. Ainsi, Monsieur le Président, vous avez réuni deux qualités exceptionnelles, l'aptitude à prendre des initiatives et le respect des pratiques et traditions de la Conférence.

Je prends la parole essentiellement pour faire mes adieux, à vous et à mes collègues, parce que je vais bientôt quitter Genève, pour prendre ma retraite, ayant atteint l'âge de 60 ans, âge limite dans notre système.

Genève a été une très enrichissante expérience pour moi. Elle n'a pas été très longue, mais très stimulante. Pour être honnête, je dois cependant dire que le fonctionnement de la Conférence du désarmement a été pour moi une déception. Dans d'autres organismes, à la Commission des droits de l'homme et dans d'autres instances, nous adoptons des résolutions. Ici, nous créons le droit. Nous créons des règles de discipline qui administrent les relations entre les États.

(M. Umer, Pakistan)

Malheureusement, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années. Je pense que c'est une source de découragement et de déception pour nous tous. Cependant, l'important est de réagir face à cette situation et non de faire part de notre découragement.

Certains ont lancé des appels ou fait des propositions pour suspendre les travaux de la Conférence. Je respecte ceux qui préconisent cette voie, mais je ne partage pas leur avis. Pour revitaliser un organe, la solution ne consiste pas à le mettre en sommeil. L'objectif devrait être de rester actif, de continuer à réfléchir comme vous l'avez fait. Vous avez présenté des idées nouvelles, qui n'ont malheureusement pas suscité un consensus. Le processus de réflexion et les efforts doivent cependant être poursuivis.

J'ai passé quatre ans et demi à New York dans les années 80 et je me souviens qu'à cette époque le Conseil de sécurité était totalement paralysé. Dans les années 60 et 70, il n'a pas fonctionné. Nous avons peut-être en moyenne une séance sur trois mois. Plus tard, le Conseil s'est réveillé parce que les conditions dans les domaines de la sécurité et des stratégies avaient changé. Il a alors adopté des résolutions qui ont fait date et réglé des conflits majeurs. À un moment donné, on a compté à travers le monde jusqu'à 120 000 soldats qui, servant sous le drapeau de l'ONU, ont sauvé d'innombrables vies. Je pense donc que nous devons examiner notre situation actuelle dans une perspective plus large.

La deuxième chose qui me préoccupe est que si nous suspendons les travaux de la Conférence, il y aura ici un vide total et le multilatéralisme, comme la nature, déteste le vide. Ma crainte est que les importantes questions dont nous devrions être saisis soient alors reprises par d'autres organes, d'autres instances. Je pense que ce serait dommage pour nous tous.

D'innombrables observations ont été faites au fil des ans sur le déclin du multilatéralisme, sur les menaces qui pèsent sur ce multilatéralisme ou sur les obstacles au multilatéralisme. Ces observations correspondent à la réalité. Il existe bien des obstacles au multilatéralisme. Cependant, ayant observé ce système sur une longue durée, je pense qu'il a aussi des défis à relever. Un système, une philosophie ou un concept, un très noble concept créé après la terrible tragédie qui a touché l'Europe et le monde. A-t-il suffisamment évolué pour pouvoir faire face aux particularités de notre temps où la dynamique est légèrement différente? Personne, je pense, ne peut désapprouver l'essence du multilatéralisme. Nous en sommes tous conscients. Mais le moment est peut-être venu de réfléchir à la façon dont il pourrait évoluer pour s'adapter aux réalités de notre temps.

Je pense donc qu'il y a deux courants. Le premier est celui des obstacles au multilatéralisme, le deuxième est celui des défis que doit relever le multilatéralisme. Voyons donc comment les prendre en compte tous les deux.

Je voulais donc simplement partager certaines réflexions avec vous, Monsieur le Président, et remercier vivement tous mes collègues pour leur coopération et leur amitié. C'est avec plaisir que j'ai travaillé à la Conférence du désarmement. On qualifie la Conférence de «club de gentlemen». Comme nous avons tous des intérêts en matière de sécurité, des intérêts nationaux vitaux dans ce domaine, la Conférence peut parfois être le théâtre d'une certaine brutalité. Cependant, la différence entre cette instance et les autres est qu'ici nous réussissons à résoudre nos divergences, ou même simplement à les gérer avec un certain respect mutuel, un certain

(M. Umer, Pakistan)

calme et une certaine dignité. Je pense que c'est la un des atouts exceptionnels de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué représentant du Pakistan pour sa déclaration. Je ne m'étais pas rendu compte qu'il allait nous quitter si tôt, trop tôt selon moi. Au nom de la Conférence, je lui souhaite une très heureuse retraite et le remercie profondément pour les importantes contributions qu'il apportées pendant tant d'années aux travaux de cette instance.

Un autre membre de la Conférence souhaite-t-il intervenir? Je donne la parole au représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. AN (République populaire démocratique de Corée) (traduit de l'anglais): Ma délégation n'avait pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui, mais elle tient à faire une brève déclaration sur la question soulevée par la délégation italienne.

Tout d'abord, je pense que nous devons nous rappeler où nous en sommes dans les travaux de la Conférence du désarmement. Il n'y a pas eu de discussions de fond au cours des huit dernières années et certaines délégations ont même exprimé de très vives préoccupations quant au sort même de la Conférence. Voilà où nous en sommes et, soudainement la délégation italienne soulève une question non pertinente, la question nucléaire, qui est essentiellement une question bilatérale entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique.

Ma délégation comprend la préoccupation de l'Italie, mais elle devrait être fondée sur une orientation correcte pour aider à faciliter le règlement de cette question. Cette préoccupation est hors sujet. Je pense que la délégation italienne comprend parfaitement les aspects fondamentaux de la question et probablement aussi les raisons pour lesquelles nous ne pouvons participer aux pourparlers à Six, dont nous attendions pourtant beaucoup. Un très gros obstacle empêche la tenue de ces pourparlers et cet obstacle vient de la même source que celle à laquelle nous faisons ou avons fait face dans le cadre de la Conférence. J'espère que la délégation italienne comprendra les raisons de notre décision et pourquoi nous avons été obligés de prendre une telle mesure.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le distingué représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Il semble que non. Je voudrais maintenant faire une brève déclaration. Ma dernière déclaration, au moins en tant que Président, sera pour jeudi.

La semaine dernière, j'ai fait distribuer un texte sur l'éventuelle annonce que je pourrais faire sur la nomination de coordonnateurs spéciaux pour les quatre organes subsidiaires et sur leur mandat, conformément à l'alinéa *d* du paragraphe 5 du document CD/1036. Après des consultations informelles et un examen approfondi des diverses vues des membres de la Conférence, j'ai décidé de ne pas faire cette annonce. Je souhaite cependant que soit consigné le fait que cette décision n'a pas d'incidence sur l'interprétation juridique de l'alinéa *d* du paragraphe 5 du document CD/1036, s'agissant en particulier de savoir si le Président est habilité à nommer un coordonnateur spécial comme indiqué dans cet alinéa. Je continue à penser que

(Le Président)

le Président a effectivement ce pouvoir. Pensant aux futurs présidents de la Conférence, j'ai demandé l'avis du Bureau du conseiller juridique de l'ONU sur cette question.

Enfin, je tiens à remercier vivement ceux qui étaient disposés à devenir coordonnateurs spéciaux et mes cinq successeurs pour cette année. Leur appui et leurs conseils ont été particulièrement importants pour moi.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole avant que je lève la séance? Il semble que non.

La prochaine séance de la Conférence du désarmement se tiendra le jeudi 17 février à 10 heures. Nous y entendrons le discours du Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, Son Excellence M. Kassymzhomart Tokaev.

La séance est levée à 10 h 45.
